



Direction des finances
Office d'informatique et d'organisation
Achats + Controlling

Solution de signature numérique – fiche descriptive

Offre

Procédure ouverte, adjudication du marché publiée sur simap.ch le 23.12.2023

Afin d'assurer la gestion électronique des affaires, l'Office d'informatique et d'organisation du canton de Berne (OIO) a intégré une solution de signature numérique dans les prestations TIC de base de toutes les autorités cantonales. Ce service permet au personnel et aux applications de signer numériquement des documents de l'administration, internes comme externes, à l'aide d'un cachet électronique réglementé ou d'une signature électronique qualifiée. Le marché a été adjugé à la société Glaux Group AG (appelée ci-après « Glaux »).

Comme prévu dans l'appel d'offres, d'autres autorités, ainsi que les communes et les organisations chargées de tâches publiques dans le canton de Berne, peuvent faire implémenter leur propre solution de signature aux mêmes conditions, sans devoir passer elles-mêmes un appel d'offres.

Pour plus de précisions concernant ce service, voir www.be.ch/signature.

Étendue de la prestation

Les communes et les organisations chargées de tâches publiques en dehors de l'administration cantonale peuvent conclure avec Glaux un contrat séparé, fondé sur l'appel d'offres cantonal et aux conditions convenues dans ce dernier, en vue de mener leur propre projet d'introduction d'un service interne de signature « on premise ». Pour ce faire, les organisations chargées de tâches publiques doivent disposer d'un centre de calcul dont l'environnement garantit une exploitation sûre du logiciel sous licence fourni par Glaux. L'offre ne convient donc qu'aux organisations de grande taille employant des informatiennes et informaticiens professionnels.

Selon les expériences réalisées dans le canton lors de l'introduction du service de signature cantonal, tout projet de ce type devrait s'appuyer sur les valeurs indicatives suivantes (les documents du projet cantonal peuvent être consultés sur demande). Les chiffres indiqués ci-après correspondent à une installation de la taille de celle du canton de Berne (avec 12 000 collaboratrices et collaborateurs). En cas d'intérêt, les tarifs sont examinés et adaptés avec Glaux en fonction des besoins.

Coût pour la direction externe du projet : env. CHF 490 000,-- (à mandater séparément, p. ex. via l'offre proposée dans ce domaine par la centrale d'achat de l'OIO)

Charges de personnel internes : env. 4500 jours/personnes

Coût pour les prestations fournies par Glaux dans le cadre du projet, en fonction de la charge de travail : env. CHF 212 000,-- (CHF 160 à 180/heure de prestation)

Les conditions convenues avec Glaux dans le cadre de l'appel d'offres sont les suivantes :
 Frais annuels pour le logiciel (licence, maintenance, assistance) : CHF 53 000,--* échelonnés selon le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs sur la base du tableau suivant :

ID	Désignation	Unité	Nombre d'unité	Coût par unité
1	evidence eSignature, solution XS (jusqu'à 3 raccords à des applications spécialisées ou 100 utilisatrices et utilisateurs)	Pièce	1.00	CHF 14 400.00
1	evidence eSignature, solution S (jusqu'à 5 raccords à des applications spécialisées ou 250 utilisatrices et utilisateurs)	Pièce	1.00	CHF 21 000.00
1	evidence eSignature, solution M (jusqu'à 10 raccords à des applications spécialisées ou 600 utilisatrices et utilisateurs)	Pièce	1.00	CHF 30 000.00
1	evidence eSignature, solution L (jusqu'à 25 raccords à des applications spécialisées ou 1500 utilisatrices et utilisateurs)	Pièce	1.00	CHF 42 000.00
1	evidence eSignature, solution XL (jusqu'à 50 raccords à des applications spécialisées ou 4000 utilisatrices et utilisateurs)	Pièce	1.00	CHF 60 000.00
1	evidence eSignature, solution XXL (>50 raccords à des applications spécialisées ou >4001 utilisatrices et utilisateurs)	Pièce	1.00	CHF 75 000.00
2	SLA+	Pièce	1.00	CHF 6000.00

Coût par signature électronique qualifiée (Swisscom) : CHF 1,50

Coût par cachet électronique réglementé : CHF 0,16

Il convient également de tenir compte des frais relatifs à l'exploitation du logiciel dans le centre de calcul interne. Leur montant dépend des conditions posées par le centre de calcul et des exigences de l'organisation utilisatrice en matière de prestations et de disponibilité. À titre de comparaison, les frais d'exploitation annuels payés par le canton s'élèvent à CHF 32 000,--. S'y ajoutent les frais liés au raccordement des applications spécialisées. Ces frais sont facturés par application selon les indications ci-dessous.

Les organisations chargées de tâches publiques qui préfèrent élaborer leur propre service de signature « on premise » sans recourir à cette offre ont aussi la possibilité d'utiliser un service de signature commercial infonuagique existant. Facturé par signature, ce type de service généralement plus onéreux peut, selon le résultat de l'évaluation des risques effectuée par la conseillère ou le conseiller à la protection des données, se révéler inapproprié pour signer des documents CONFIDENTIELS ou contenant des données personnelles particulièrement dignes de protection. Suivant l'importance du marché, le recours à un tel service doit par ailleurs préalablement faire l'objet d'un appel d'offres public.

Les unités administratives cantonales peuvent s'adresser au fournisseur de prestations pour demander, et si nécessaire négocier, une offre pour le raccordement de chacune des applications spécialisées au service de signature cantonal. Les tarifs (notamment le taux horaire) convenus dans l'offre correspondante ne peuvent pas être supérieurs à ceux figurant dans la liste des prix du contrat. Une fois l'offre établie, le prestataire et le ou les bénéficiaires de prestations ou l'autre unité administrative concluent un contrat individuel définissant les charges relatives à chaque application spécialisée, avec un plafond.

La base de calcul utilisée pour évaluer les offres repose sur des charges standard de 200 heures à CHF 180,-- par application spécialisée. Les charges réelles peuvent s'en écarter.

Fournisseur de prestations / partenaire contractuel de la Centrale d'achat cantonale TIC (CAC TIC)

Glax Group AG, Steigerhubelstrasse 3, 3008 Berne

Informations complémentaires et assistance

Les documents d'appel d'offres à la base de la prestation et les informations concernant le déroulement d'un projet sont disponibles auprès des responsables des comptes clés de l'OIO (courriel : keyaccount@be.ch).

Les informations techniques spécifiques à la solution mise en œuvre doivent être transmises directement au fournisseur de prestations.

Commande de prestations

La commande de prestations est régie par divers processus. La procédure à suivre est illustrée dans la carte des processus d'ADONIS, qui peut être consultée au sein de l'administration. Voir le document [Vertragsleistungen der ZBS ICT durch DIR/STA/JUS abrufen](#) (en allemand uniquement).

Les communes et les organisations chargées de tâches publiques reçoivent les informations dont elles ont besoin des responsables des comptes clés de l'OIO (courriel : keyaccount@be.ch). Pour consulter le processus correspondant, cliquer sur le lien [Vertragsleistungen der ZBS ICT durch TöA abrufen](#) (en allemand uniquement).

Accès via la CAC TIC

Pour toute commande de prestations contractuelles offertes par la CAC TIC, les services demandeurs intéressés doivent s'adresser aux responsables des comptes clés de l'OIO (courriel : keyaccount@be.ch) au début de la procédure. Le partenaire du contrat-cadre est tenu de renvoyer les unités administratives demandeuses vers la CAC TIC.

Les services demandeurs commandent ensuite les différentes prestations de manière autonome et sous leur propre responsabilité.